



## PREAVIS DE GREVE SERVICE VIDEO FIXE DU SIEGE FTV

Le service des équipements vidéo du Siège subit depuis plusieurs mois un déficit de personnel en raison du départ de nombreux salariés en CDI en fin de carrière, donc hautement qualifiés, et non remplacés. Au résultat, ce sont 13 postes vacants à combler auxquels 3 autres vont bientôt s'ajouter. Si notre DRH a enfin pris conscience de ce problème majeur, et à procéder à l'ouverture de 8 postes, leur nombre est nettement insuffisant, mettant en péril la fabrication des émissions par manque de personnel. D'autre part, en raison de l'absence de réactivité et des procédures imposées, les délais annoncés nous maintiennent dans une situation critique avec des plannings tendus.

Par ailleurs, la gestion actuelle de l'évolution des salariés au sein du service n'est pas en mesure de garantir son fonctionnement. Le manque de connaissance de nos métiers et le niveau des propositions salariales qui sont faites montrent qu'il n'y a aucune reconnaissance de nos métiers, de nos fonctions, de nos compétences. Le plus bel exemple est celui d'un salarié qui occupe le poste de chef d'équipements vidéo depuis 1 an. Pour son accession à un emploi relevant d'un groupe supérieur, il a tout de même fallu de nombreuses interventions à tous les niveaux de notre secteur pour qu'enfin un avenant à son contrat de travail lui soit proposé par la direction.

Autre exemple : les salariés sont sortis dépités et démotivés des derniers entretiens réalisés dans le cadre des postes d'adjoints au chef de régie. En effet, un salarié chef d'équipement appelé à évoluer vers le poste d'adjoint au chef de régie s'est ainsi vu proposer une évolution salariale de... 0 euros, alors qu'il a tout de même dû faire la preuve de sa motivation en expliquant ce qu'il pouvait apporter pour l'entreprise en prenant ce poste. Dans une situation similaire, la proposition d'évolution salariale de la direction étant difficilement acceptable, c'est comme trop souvent grâce à une prime que le manque à gagner a été temporairement comblé.

Enfin, un positionnement en Groupe 7 a été validé pour les adjoints aux chefs de cars de La fabrique. Leur niveau de responsabilité étant équivalent, nous avons demandé à ce que les adjoints aux chefs de régie puissent prendre part aux discussions afin de garantir une égalité de traitement au sein du service. En vain...

Pour toutes ces raisons, les Organisations Syndicales signataires de ce préavis de grève appellent les salariés du service vidéo du siège à cesser le travail à partir du 28 novembre à 00H01 pour une durée illimitée, et demandent :

- Le comblement rapide de l'intégralité des 16 postes en CDI vacants (techniciens, truquistes et chefs d'équipements vidéo) afin de permettre une planification respectueuse des personnels et de préparer l'échéance des JO 2024 de manière sereine.
- Un engagement de la direction sur une politique salariale respectueuse de la technicité et de l'implication quotidienne des personnels, en permettant aux TEVA du service :
  - 1- le passage en niveau d'expertise supérieur (B, C ou S) pour ceux qui commencent le truquage.
  - 2- une évolution automatique du niveau « Confirmé » (B) vers celui de « Maîtrise » (C) au plus tard après 10 ans d'exercice.
- La validation d'un positionnement en Groupe 7 des adjoints aux REMA (responsables de régie).

Paris, le 26 octobre 2022.

Pour la CGT :  
OLIVIER GONIN

Pour l'UNSA-SRCTA :  
FREDDY BERTIN

Pour le SNPCA-CGC :  
JACQUES LAROSE

Reçu le 27/10  
à 12h00 en  
mon propre  
avec les réserves  
d'usage  
Stéphane JEAN